



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 05 juillet 2022,

COMMUNIQUE DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Départs en vacances d'été : vigilance sur les routes

Depuis le début de l'année 2022, la mortalité routière dans le Cantal est en hausse avec 6 décès enregistrés au 30 juin 2022 contre 5 pour la totalité de l'année 2021 (2 sur la même période) et 4 en 2019 pour la même période*. La hausse est également constatée pour les autres indicateurs (cf. tableau plus bas).

Dans ce contexte et à l'occasion des départs en vacances, les forces de sécurité intérieure sont dès à présent mobilisées pour accentuer les contrôles, en particulier les contrôles d'alcoolémie, avec pour objectif de détecter et réprimer plus efficacement les comportements dangereux.

Ces contrôles sont toujours accompagnés de messages de prévention, en particulier à l'attention des jeunes conducteurs.

Des actions d'informations et de prévention sont également menées par le bureau éducation et sécurité routière, notamment dans le cadre d'un contrôle routier à Naucelles le 6 juillet 2022, ou prochainement à l'occasion du festival Caillou Costaud à Pierrefort, samedi 9 juillet 2022.

Pour les grands départs en vacances, la vigilance des usagers doit se porter sur :

- **L'état du véhicule** : à vérifier avant de prendre la route (usure et pression des pneus, y compris celles de la roue de secours, les niveaux d'huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace, bon fonctionnement des freins, de la direction, des phares et des feux, et des balais d'essuie-glace) ;
- **Le chargement du véhicule** : s'assurer de placer les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre, et en cas d'utilisation d'une barre ou d'un coffre de toit ou d'un porte-vélos, ne pas faire dépasser son chargement à l'avant de la voiture et d'un mètre maximum à l'arrière ;

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

- **Le choix de l'itinéraire avant le départ** : s'informer sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques sur l'ensemble du trajet ;
- **Le port de la ceinture** : pour tous les passagers du véhicule (avec une attention particulière pour les enfants qui doivent avoir un siège adapté à leur âge)
- **Le respect des pauses** : toutes les deux heures pour une durée de 15 à 20 minutes. En cas de fatigue (sommeil écourté, route de nuit), augmenter la fréquence des pauses, dès les premiers symptômes de somnolence, dormir au moins 20 minutes ou passer le volant à un autre passager ;
- **Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité** : la distance de sécurité minimale à maintenir en suivant un autre usager à la même vitesse est de deux secondes (un moyen simple de savoir si cette distance est respectée : prendre un repère sur le bord de la route, compter deux secondes entre l'instant où la voiture que l'on suit passe devant ce repère et l'instant où son propre véhicule passe devant ce même repère ; sur autoroute, la ligne discontinue entre la voie de droite et la bande d'arrêt d'urgence est un repère : il est recommandé de laisser un espace équivalent d'au moins deux bandes de peinture) ;
- **Le risque lié au téléphone au volant** : ne pas consulter son téléphone pendant le trajet sauf pour la fonctionnalité GPS.
- **Les dangers liés à la consommation d'alcool, de stupéfiants et/ou de médicaments non compatibles avec la conduite**

Les chiffres de l'accidentalité routière du premier semestre dans le Cantal (*) :

	Nb accidents	Nb de tués au 30 juin	Nb de blessés	Nb de blessés hospitalisés plus de 24 h.
Du 1er janvier au 30 juin 2022 <i>(chiffres non consolidés)</i>	71	6	89	27
Du 1er janvier au 30 juin 2021	49	2	53	18
Du 1er janvier au 30 juin 2019	26	4	24	19

Les mauvais comportements sont souvent à l'origine des accidents puisque la cause principale des accidents est l'alcool, suivie de la vitesse inadaptée.

Par ailleurs, on note que les contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie démontrent que les jeunes conducteurs sont surreprésentés parmi les auteurs d'infractions.

Quelques chiffres complémentaires relatifs aux catégories d'usagers plus vulnérables (*) :

	piétons	vélo	cyclo	moto

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Du 1er janvier au 30 juin 2022 <i>(chiffres non consolidés)</i>	11 accidents 2 tués 6 blessés non hospitalisés 3 blessés hospitalisés	6 accidents 4 blessés non hospitalisés 1 blessé hospitalisé 1 indemne	6 accidents 2 blessés non hospitalisés 4 blessés hospitalisés	8 accidents 4 blessés non hospitalisés 4 blessés hospitalisés
Du 1er janvier au 30 juin 2021	6 accidents 3 blessés non hospitalisés 3 blessés hospitalisés	6 accidents 2 blessés non hospitalisés 4 blessés hospitalisés	1 accident 1 blessé non hospitalisé	10 accidents 4 blessés non hospitalisés 4 blessés hospitalisés 2 tués en moto 125cm3
Du 1er janvier au 30 juin 2019	4 accidents 4 blessés hospitalisés	2 accidents 2 blessés hospitalisés	0 accident	4 accidents 3 blessés hospitalisés 1 tué

(* Les modifications des conditions de trafic à partir du mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire nous conduisent à prévoir une double comparaison avec les données 2021 mais aussi 2019, année de référence avant crise sanitaire.